

Motion du 10 mai 2010 de la commission de la cohésion sociale: «Aide à la mobilité des non-voyants».

(acceptée par le Conseil municipal lors de
la séance du 8 juin 2011, dans le rapport M-925 A)

MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'apporter une aide financière aux personnes non voyantes et propriétaires de chien qui en justifient le besoin.